

Cartographie des métiers administratifs du spectacle vivant – Octobre 2017

Fiche de compétences à acquérir pour évoluer d'un métier administratif du spectacle vivant vers un autre métier du spectacle vivant

Compétences à acquérir pour évoluer du métier de Directeur·trice de la communication et des relations avec le public vers le métier de Directeur·trice

Compétences spécifiques au spectacle vivant

Mener une veille permanente sur l'évolution des courants artistiques dans la·les discipline·s de son entreprise

Identifier les acteurs artistiques, culturels et institutionnels locaux ou nationaux, des réseaux locaux, nationaux, voire internationaux du spectacle vivant – en particulier les réseaux de la·des discipline·s de son entreprise – et les politiques publiques de la culture

Créer et entretenir des relations avec des acteurs artistiques, culturels et institutionnels pertinents

Faire appliquer les réglementations liées au spectacle vivant : droit social, droit fiscal, règlements de sécurité, droit commercial, propriété intellectuelle...

Concevoir et réaliser la planification des activités et la programmation du travail des équipes

Déterminer le modèle économique et social de l'entreprise

Capacités transversales à plusieurs branches professionnelles

Identifier des enjeux, les anticiper et construire des axes de pérennisation et de développement de l'entreprise

Identifier les acteurs économiques locaux ou nationaux de l'écosystème de son entreprise

Créer et entretenir des relations avec des acteurs économiques pertinents

Mettre en œuvre la gestion des ressources humaines, en répartissant des tâches et postes de travail, établissant la politique de rémunération définissant les besoins de recrutement et de développement des compétences, mettant en place les conditions du dialogue social, veillant aux conditions de travail...

Gérer éventuellement un ou des équipement·s

Superviser la gestion de l'entreprise : finances, communication-marketing, ressources humaines, sécurité des personnes et du·des bâtiment·s...

Elaborer des dispositifs de suivi et d'évaluation, et s'assurer de l'efficacité des différents contrôles internes et externes

S'assurer que les règles de sécurité et de prévention des risques sont connues et mises en œuvre